



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Carnet des modules

Formation interne à l'association

Maître plâtrier

FREPP / ASEPP

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

FREPP

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 52 60
F 027 322 24 84
info@frepp.ch

Le cursus



Formation professionnelle supérieure **PLÂTRIER CONSTRUCTEUR À SEC**

MODULES	BRANCHES	Certificat	Brevet fédéral	Diplôme fédéral	
		Chef de chantier	Contremaître plâtrier constructeur à sec	Maître plâtrier	
G-T 1	Sciences des matériaux	40			
G-T 2	Technique de construction I	40			
G-T 4	Physique et chimie du bâtiment I	40			
G-T 7	Sécurité du travail (PERCO)	8			
G-T 8	Outils, appareils et machines	32			
G-T 9	AVOR Logistique de chantier	40			
G-G 1	Dessin et lecture de plans	40			
G-P 1	Techniques de crépissage	30			
G-P 2	Stucs I	30			
G-P 4	Construction à sec I	30			
G-P 6	Isolations	30			
Nombre de leçons		360			
G-T 3	Technique de construction II		40		
G-T 5	Physique et chimie du bâtiment II		40		
G-T 6	Dégâts du bâtiment		40		
G-T 10	Normes		40		
G-T 11	Conduite du personnel		40		
G-G 2	Concevoir et esquisser		40		
G-P 3	Stucs II		40		
G-P 5	Construction à sec II		80		
Nombre de leçons			360		
G-T 12	Histoire des styles architecturaux				40
G-W 1	Connaissances commerciales de base			80	
G-W 2	Connaissances entrepreneuriales de base			80	
G-W 3	Calcul de prix			60	
G-W 4	Comptabilité			80	
G-W 5	Technique de vente et marketing			80	
Nombre de leçons				420	
NOMBRE TOTAL DE LEÇONS		360	720	1140	

Légende: G-T = Cours théorique G-P = Cours pratique G-G = Dessin G-W = Gestion d'entreprise

Histoire des styles architecturaux

Exigences

Certificat fédéral de plâtrière/plâtrier ou plâtrière constructrice à sec/plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous connaissez les époques de styles et leurs caractéristiques du 1er siècle à nos jours. Vous connaissez les éléments de construction typiques et leurs matériaux utilisés pour les décorations des styles respectifs. Vous connaissez les édifices principaux par époque de style en Suisse et dans les pays étrangers limitrophes. Vous connaissez les styles de construction des architectes les plus marquants de Suisse et des pays étrangers limitrophes. Vous connaissez les principales dynasties de stucateurs de Suisse et des pays étrangers limitrophes.

Objectifs didactiques

- Les époques de styles et leurs caractéristiques du 1er siècle à nos jours.
- Les éléments de construction typiques et leurs matériaux utilisés pour les décorations des styles respectifs.
- Les édifices principaux par époque de style en Suisse et dans les pays limitrophes.
- Les styles de construction des architectes les plus marquants de Suisse et des pays étrangers limitrophes.
- Les principales dynasties de stucateurs de Suisse et des pays étrangers limitrophes.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Les époques de styles du 1er siècle à nos jours, leur esprit du temps, durées, caractéristiques typiques et leur expression de formes.
- Les éléments de construction typiques et leurs matériaux utilisés pour les décorations des styles respectifs.
- Les édifices principaux des époques de styles respectives en Suisse et dans les pays limitrophes.

- Les architectes les plus marquants des époques de styles respectives de Suisse et des pays limitrophes.
- Les principales dynasties de stucateurs de Suisse et des pays étrangers limitrophes.

Validation des compétences

Un test écrit a lieu dans le cadre du module de base. Durée 2 - 4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons
Temps d'étude individuelle 10 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès au stage suivant :

- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Connaissances commerciales de base

Exigences

Certificat fédéral de plâtrière/plâtrier ou plâtrière constructrice à sec/plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous connaissez les dispositions concernant l'activité commerciale contenues dans le Code civil suisse (CC), le Code des obligations (CO) et la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP). Vous connaissez la répartition du pouvoir de l'Etat en pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

Vous êtes en mesure de rédiger des lettres commerciales de tout type, en maîtrisant parfaitement l'orthographe, la grammaire et le style.

Vous connaissez les bases de la planification de personnel et du recrutement.

Objectifs didactiques

- Droit: connaître, comprendre les bases du droit en détail et savoir en tenir compte dans l'environnement commercial.
- Savoir rédiger correctement la correspondance commerciale.
- Organisation de bureau: savoir organiser l'administration d'une entreprise pour un fonctionnement efficace.
- TVA: connaître les dispositions légales et être en mesure de les appliquer; savoir effectuer les tâches administratives correspondantes.
- SUVA: connaître les dispositions légales et être en mesure de les appliquer; savoir effectuer les tâches administratives correspondantes.
- Assurance chômage: connaître les dispositions légales et être en mesure de les appliquer; savoir effectuer les tâches administratives correspondantes.
- Imposition et déclaration d'impôts: connaître les bases et savoir les appliquer.
- Vue d'ensemble des assurances, management du risque: déterminer les risques de l'entreprise, les évaluer et les surveiller; connaître les assurances correspondantes et savoir les engager.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques:

- droit
- correspondance
- organisation de bureau
- TVA
- SUVA
- assurance chômage
- imposition et déclaration d'impôts
- vue d'ensemble des assurances, management du risque

Validation des compétences

Un test théorique a lieu dans le cadre du module de base. Durée max 8 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 60 leçons
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès au stage suivant:

- maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-W 2



Connaissances entrepreneuriales de base

Exigences

Certificat fédéral de plâtrière/plâtrier ou plâtrière constructrice à sec/plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous disposez des connaissances nécessaires pour gérer la politique salariale et le domaine des assurances.

Vous maîtrisez les travaux d'administration du personnel.

Vous connaissez des méthodes pour gérer les conflits sur la place de travail.

Vous connaissez les normes SIA et savez les appliquer de manière appropriée.

Vous savez faire les bons choix de matériaux et rédiger les commandes correspondantes.

Objectifs didactiques

- Choisir et conduire le personnel de manière appropriée.
- Maîtriser l'administration salariale et les contributions sociales.
- Tenir une comptabilité.
- Communiquer et négocier avec les maîtres d'ouvrage et les architectes.
- Connaître et calculer les prix du marché.
- Connaître et appliquer les normes SIA.
- Prendre des mesures spécifiques lors de transformations et de rénovations.
- Développer des solutions et des idées propres.
- Faire les bons choix de matériaux et rédiger les commandes correspondantes.
- Connaître les possibilités de gérer les conflits sur la place de travail.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Gestion du personnel et comptabilité
- Contacts avec les maîtres d'ouvrage et les architectes

- Gestion des offres
- Métrés
- Créativité dans la construction
- Choix des matériaux et commandes
- Conflits sur la place de travail

Validation des compétences

Un test théorique a lieu dans le cadre du module de base. Durée max 4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 60 leçons
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès au stage suivant :

- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-W 3



Calcul de prix

Exigences

Certificat fédéral de plâtrière/plâtrier ou plâtrière constructrice à sec/plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous disposez des connaissances approfondies du domaine des pré- et post-calculations complexes. Vous planifiez les investissements et connaissez les effets sur la calculation. Vous établissez des offres étendues.

Objectifs didactiques

- Pré-calculation de travaux isolés ou/et de travaux interdépendants sur la base d'offres, de notices descriptives, de plans, de croquis, de documents.
- Déterminer les besoins en temps et matériel pour les différents travaux ou pour des mandats complets.
- Etablir des devis, des offres, les compléter et les décrire.
- Calculer des travaux spéciaux sur les plafonds et les parois à exécuter dans des conditions particulières.
- Post-calculation de travaux isolés ou de mandats complets; déterminer les résultats partiels ou complets, rédiger les factures.
- Etablir des comparaisons de coûts et en déduire des chiffres clés pour la prise de décision; mise en place de conditions particulières pour la résolution de certains problèmes.
- Etablir des listes de matériel sur la base des plans de construction.
- Calcul des tarifs horaires et journaliers.
- Rédiger les descriptions de travaux selon le CAN.
- Rédiger des offres forfaitaires.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- pré-calculation
- devis et offres
- post-calculation
- résultats
- calculations spéciales

- comparaisons de coûts de matériaux
- tâches de réflexion
- estimation de coûts
- comparaisons de coûts

Validation des compétences

Un test théorique a lieu dans le cadre du module de base. Durée max 2 à 4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 64 leçons
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès au stage suivant :

- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-W 4



Comptabilité

Exigences

Certificat fédéral de plâtrière/plâtrier ou plâtrière constructrice à sec/plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

L'enseignement se base sur des connaissances suffisantes en comptabilité. Un test d'entrée doit être réussi pour être admis à ce module.

Compétences

Vous saisissez rapidement et correctement les transactions. Vous procédez aux imputations de manière fiable et conformément au plan comptable. Vous disposez de connaissances permettant de définir des chiffres clés, de les interpréter et d'en tirer les conclusions pour la conduite de l'entreprise.

Objectifs didactiques

- Mener et boucler une comptabilité financière conforme à la pratique (comptabilité double).
- Analyser les bilans et les comptes de résultats.
- Etablir des comptes d'exploitation simples et les analyser.
- Evaluer la situation financière et déterminer s'il y a besoin de prendre des mesures correctives.
- Prendre en compte les expériences propres et extérieures concernant les comptes d'exploitation et la comptabilité financière dans l'exercice de l'activité de dirigeant d'entreprise.
- Tenir compte de l'importance de l'informatique (par ex. lors de problèmes).

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Connaissances approfondies de la comptabilité et des finances dans la pratique d'une PME.
- Mise en pratique de la comptabilité financière, de la comptabilité analytique, ainsi que du compte d'investissement.
- Bases de décision permettant d'appliquer une bonne politique financière dans l'entreprise.

Validation des compétences

Un test théorique a lieu dans le cadre du module de base. Durée max 4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 80 leçons
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès au stage suivant :

- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-W 5



Marketing

Exigences

Certificat fédéral de plâtrière/plâtrier ou plâtrière constructrice à sec/plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous connaissez les instruments d'observation du marché et savez analyser votre marché spécifique. Vous connaissez les moyens de communication adaptés à vos besoins. Vous établissez des plans médias et des budgets adaptés à votre entreprise. Vous communiquez vos mesures de marketing à vos collaborateurs de manière transparente. Vous êtes en mesure de vous présenter efficacement auprès du public, vous et votre entreprise.

Objectifs didactiques

- Connaître et comprendre la conduite d'entreprise orientée vers le marché.
- Savoir reconnaître les problèmes actuels et futurs du marketing.
- Connaître les possibilités d'influencer les ventes.
- Connaître les divers instruments du marketing.
- Être capable de développer votre propre concept marketing.
- Connaître les aides marketing de l'association professionnelle.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Survol du marketing
- Analyse de situation marketing/étude de marché
- Instruments du marketing dans le détail :
- Performance du marché
- Prix/conditions
- Distribution
- La vente personnelle comme instrument de communication
- La publicité comme instrument de communication
- La promotion des ventes comme instrument de communication

- Relations publiques (public relations)
- Développement d'un concept marketing
- Marketing de l'association professionnelle

Validation des compétences

Un test théorique a lieu dans le cadre du module de base. Durée max 2 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès au stage suivant :

- maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Blank page with horizontal dotted lines for writing.



FREPP

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

T 027 322 52 60 - F 027 322 24 84

info@frepp.ch - www.frepp.ch